

TROTOCOST ou l'histoire d'un site contesté

Il était une fois un centre de dépôts d'inertes recevant gratuitement les matériaux provenant de démolitions ou déblais de terre issus des différents travaux réalisés sur la ' commune par des entrepreneurs locaux.

Ce dépôt fonctionnait très bien depuis de nombreuses années à la satisfaction des utilisateurs et des riverains qui n'avaient jamais relevé rine moindre nuisance ou émis une quelconque réserve.

Son extension envisagée suite à l'acquisition de parcelles incultes à un viticulteur faisant valoir ses droits à la retraite était matériellement acquise.

Mais, hélas, notre conte s'achève tristement car la commune se voit poursuivie par un collectif devant le tribunal administratif et menacée par six associations, dont cinq non concernées par le projet, d'un contrôle de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement- Inspection des Installations Classées.

La volonté de la commune, dans le cadre d'un transfert de compétence au syndièat Centre Hérault, avait pour simple objectif la mise en place d'un gardiennage, d'une clôture efficace et la réhabilitation du centre de stockage dans le respect des règles environnementales.

Les devis obtenus de différentes entreprises au titre des travaux nécessaires font état d'une dépense de 45000 f à la charge du contribuable Gignacois, sans compter les frais annexes de procédure pour la remise en état.

En ma qualité de responsable et eu égard des critiques acerbes permanentes sur l'utilisation des fonds publics, je suis contraint de fermer définitivement le dépôt concerné et précise que les entreprises utilisatrices devront se diriger sur Aspiran ou Lodève.

Je confirme également qu'une étude, après accord des administrations concernées, sera incessamment lancée par le Syndicat précité afin de bénéficier de subventions à hauteur de 70% du coût des travaux et souhaite de tout cœur que cette mesure ne se traduira pas par des dépôts sauvages dans notre belle garrigue.

Pour information Le Maire
J M JOVER